ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

NOTICE D'INFORMATION - CANDIDATS INDIVIDUELS
CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE
SESSION 2026-2027

Il découle de l'article D.337-7 du Code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) **à condition que leur majorité effective à la date de la première épreuve de l'examen soit vérifiée dès leur inscription.**

ÉPREUVE EP1 - RÉCEPTION ET SUIVI DES COMMANDES

L'évaluation des acquis du candidat s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle orale (entretien de 20 min) qui prend appui sur un portfolio.

La constitution préalable d'un portfolio :

Chaque candidat réalise un portfolio qui constitue un outil de présentation des activités menées en entreprise. **Le portfolio prendra nécessairement une forme numérique.**

Objectifs du portfolio :
- Rendre compte des activités exercées en entreprise.
- Mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.

Contenu du portfolio :
- Des fiches permettent au candidat de rendre compte des activités représentatives du domaine 1 réalisées en entreprise. Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé, avec un minimum de 4 fiches.
- Ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien.

Le portfolio devra également comporter une partie administrative constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la règlementation de la formation en entreprise.

- **Partie administrative**

Elle est constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :

- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifié par le centre de formation.

OU

- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier demeure incomplète, la mention « non valide »

est prononcée et est signifiée au candidat. ***Le diplôme ne peut pas lui être délivré****.*
En l'absence du portfolio, le candidat ne peut pas être interrogé, la note zéro est attribuée à cette épreuve et est signifiée au candidat.

Le candidat ayant échoué est autorisé à représenter, à une session ultérieure, le portfolio déjà constitué, enrichi et mis à jour le cas échéant, en fonction de son expérience.

ÉPREUVE EP2 - MISE EN VALEUR ET APPROVISIONNEMENT

L'évaluation des acquis du candidat s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle pratique et orale (45 min) qui prend appui sur un portfolio. L'épreuve comporte deux phases : une phase d'observation et une phase d'entretien. Cette dernière prend appui à la fois sur un portfolio et sur la phase d'observation.

La constitution préalable d'un portfolio

Chaque candidat réalise un portfolio qui constitue un outil de présentation des activités menées en entreprise. **Le portfolio prendra nécessairement une forme numérique.**

Objectifs du portfolio

- Rendre compte des activités exercées en entreprise.
- Mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.

Contenu du portfolio

- Des fiches permettent au candidat de rendre compte des activités représentatives du domaine 2 réalisées en entreprise. Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé, avec un minimum de 4 fiches.
- Ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien.

Le portfolio devra également comporter, une partie administrative constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la règlementation de la formation en entreprise.

- **Partie administrative**

Elle est constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :

- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation.

OU

- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier demeure incomplète, la mention « non valide » est prononcée et est signifiée au candidat. ***Le diplôme ne peut pas lui être délivré****.*
En l'absence du portfolio, le candidat ne peut pas être interrogé, la note zéro est attribuée à cette épreuve et est signifiée au candidat.

Le candidat ayant échoué est autorisé à représenter, à une session ultérieure, le portfolio déjà constitué, enrichi et mis à jour le cas échéant, en fonction de son expérience.

ÉPREUVE EP3 - CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT DANS SON PARCOURS D'ACHAT

L'épreuve comporte deux phases : une phase d'observation et / ou de simulation et une phase d'entretien.

- **Partie administrative**

Elle est constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :

- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation.

OU

- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».

Les 2 dossiers pour l'épreuve EP1 et EP2 devront être :

- **fusionnés en 1 seul document PDF (<u>un seul document à transmettre</u>)**
- **le fichier devra être nommé sous la forme suivante : Nom_Prénom_CAP EPC**
- **obligatoirement déposés en ligne dans votre espace candidat Cyclades**

LA DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER SUR VOTRE ESPACE CYLCADES EST LE 5 AVRIL 2027.

<u>Nous vous conseillons d'utiliser le modèle de dossier téléchargeable sur le site.</u>

Vous pouvez venir le jour de l'examen avec un exemplaire de votre dossier.

ATTENTION

Votre convocation sera publiée sur votre espace candidat Cyclades à partir de la mi-Avril 2027.